



Revalorisation de l'IFO

l'Indemnité de Fonctions et d'Objectifs

FLASH INFO :

FO Justice vous informe qu'aujourd'hui, la DAP recevait les Organisations Syndicales représentatives du Corps de Commandement et des Chefs des Services Pénitentiaires dans le cadre de la préparation de la revalorisation des mesures liées à l'Indemnité de Fonctions et d'Objectifs (IFO).

FO Justice, par courrier du 19 octobre 2022, avait sollicité le Directeur de l'Administration Pénitentiaire afin que l'IFO soit revalorisée à la hauteur des fonctions de chacun et que la circulaire indemnitaire prenne en compte la typologie des fonctions occupées par tous les officiers.

Lors de cette réunion **FO Justice** a pu obtenir des avancées significatives sur ce sujet et a rappelé à l'Administration que l'IFO ne peut être inférieure à l'ICP majorée.

FO Justice vous communiquera la grille sur l'IFO dès réception (courant semaine prochaine).

L'effort indemnitaire devra se poursuivre de manière significative lors des discussions de la réforme historique portée par **FO Justice**.

